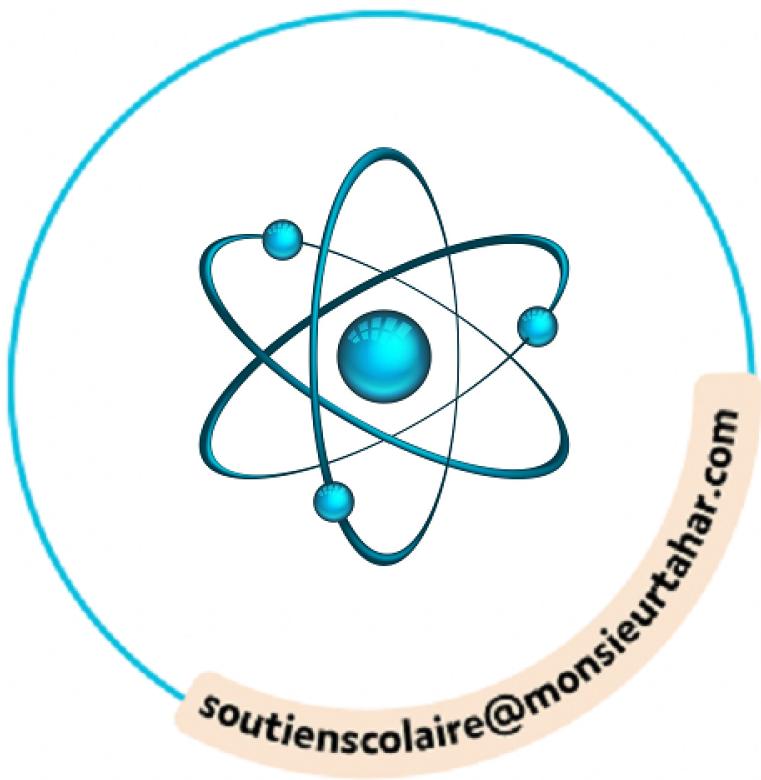


COURS HISTOIRE

CHAPITRE 6



LA FRANCE:UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

La IV^e République, entre décolonisation, guerre froide et construction européenne

❖ Quelles réussites et quelles difficultés les gouvernements de la IV^e République (1946-1958) connaissent-ils ?



ÉTUDE La France entre guerre froide et construction européenne (1947-1957) ;

POINT DE PASSAGE Charles de Gaulle et Pierre Mendès France, deux conceptions de la République ;

Notions

- **décolonisation** : processus conduisant à l'indépendance d'une colonie.
- **guerre froide** : période pendant laquelle les États-Unis et l'URSS s'opposent de façon idéologique, politique, économique et militaire, sans réel affrontement direct.
- **libéralisation** : processus de mise en place de dispositifs favorisant les principes du libéralisme économique.
- **régime parlementaire** : régime politique dans lequel les pouvoirs exécutif et législatif sont séparés et dans lequel le gouvernement est responsable devant le Parlement.

Vocabulaire

- **poujadisme** : mouvement antifiscal d'artisans et commerçants porté par Pierre Poujade entre 1953 et 1958. Il devient antiparlementaire et populaire, et rassemble une partie de l'extrême-droite.
- **scrutin de liste à la proportionnelle** : mode de scrutin dans lequel les électeurs votent pour une des listes de candidats en lice. Le nombre d'élus d'une liste dépend du pourcentage des voix qu'elle rassemble.
- **SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti)** : créé en 1950, il fixe un taux horaire minimum en dessous duquel un employeur ne peut rémunérer ses employés. Il est remplacé par le SMIC en 1970.
- **suffrage universel** : droit de vote accordé à l'ensemble des citoyens majeurs, indépendamment de toute condition de fortune, de genre, d'héritage, d'éthnie et de religion.
- **Troisième Force** : coalition de socialistes, centristes et démocrates chrétiens.

A La IV^e République, un régime parlementaire instable

- Le 25 août 1944, lors la libération de Paris, de Charles Gaulle ne proclame pas la République, car, selon lui, elle n'a jamais disparu. Toutefois, la III^e République est désavouée par les citoyens lors du référendum du 21 octobre 1945, et il faut organiser un nouveau fonctionnement des institutions. Les femmes obtiennent le droit de vote en 1944 et l'exercent pour la première fois en France aux élections municipales d'avril 1945. Une nouvelle Constitution est alors rédigée et approuvée par référendum le 13 octobre 1946.
- Fondé sur le **suffrage universel** depuis l'ordonnance du 21 avril 1944, le régime repose sur le rôle déterminant du Parlement, et en particulier de l'Assemblée nationale. Les 668 députés détiennent le pouvoir réel, puisqu'ils votent les lois et le budget, investissent ou démettent le président du Conseil, chef de l'exécutif. Ce régime se distingue du précédent par l'utilisation du **scrutin de liste à la proportionnelle** qui permet à tous les partis politiques d'avoir une représentation parlementaire. Mais elle rend très difficile l'émergence d'une majorité stable et durable : vingt-quatre gouvernements vont se succéder jusqu'en 1958.
- Entre 1947 et 1948, les difficultés de ravitaillement et l'inflation provoquent un fort mécontentement ouvrier. De nombreuses grèves éclatent, auxquelles se rallient progressivement syndicats majoritaires et Parti communiste. La majorité gouvernementale est alors fondée sur le tripartisme, c'est-à-dire constituée d'une coalition de trois partis (SFIO, MRP, PCF). En mai 1947, au vu de l'agitation sociale et de la progression des démocraties populaires à l'Est, le président du Conseil oblige les ministres communistes à démissionner : la politique française semble influencée par le contexte de **guerre froide**.

B Gouverner et reconstruire malgré les difficultés

- De 1948 à 1951, une coalition de socialistes, centristes et démocrates chrétiens (**la Troisième Force**) permet de maintenir une certaine continuité dans l'exercice du pouvoir, malgré les renversements de gouvernements et l'opposition régulière des députés du PCF et du RPF. De 1951 à 1954, les gouvernements d'Antoine Pinay et de Joseph Laniel signent le retour de la droite. Mais les questions coloniales déstabilisent de plus en plus le fonctionnement institutionnel du régime. Le gouvernement de Pierre Mendès France (juin 1954 à février 1955), règle la question indochinoise et ouvre le processus d'émancipation du Maroc et de la Tunisie. Par ailleurs, sa personnalité engage la société – et en particulier la jeunesse – à une réflexion politique à travers ses nombreuses interventions dans les médias. Son exercice du pouvoir est caractérisé par une grande transparence, qui séduit l'opinion publique. L'expansion de l'insurrection en Algérie, en 1955, conduit à une nouvelle fragilisation du régime, accentuée par la montée de mouvements de contestation parlementaire comme le **poujadisme**.
- À la fin de la IV^e République toutefois, la France est non seulement sortie de la pénurie, mais connaît de plus une forte croissance économique. L'État est intervenu par le biais des nationalisations et des planifications pour relancer la production. La création d'un salaire minimum en 1950, le **SMIG**, et les aides de la Sécurité sociale, créée en octobre 1945, favorisent la progression du pouvoir d'achat et le développement.

pement d'une société de consommation. Les exportations sont soutenues par des politiques d'intégration, d'abord mises en œuvre dans le cadre du plan Marshall, ensuite par les institutions de la CECA puis celles de la CEE. La IV^e République a mené une politique économique de **libéralisation** des échanges qui s'est appuyée sur une politique étrangère fondée notamment sur la réconciliation franco-allemande.

@CTIVITÉ NUMÉRIQUE

Lien internet

– Visionnez la vidéo de 2'24" à 4'23":
<https://www.youtube.com/watch?v=LGFtJk04zOs>.

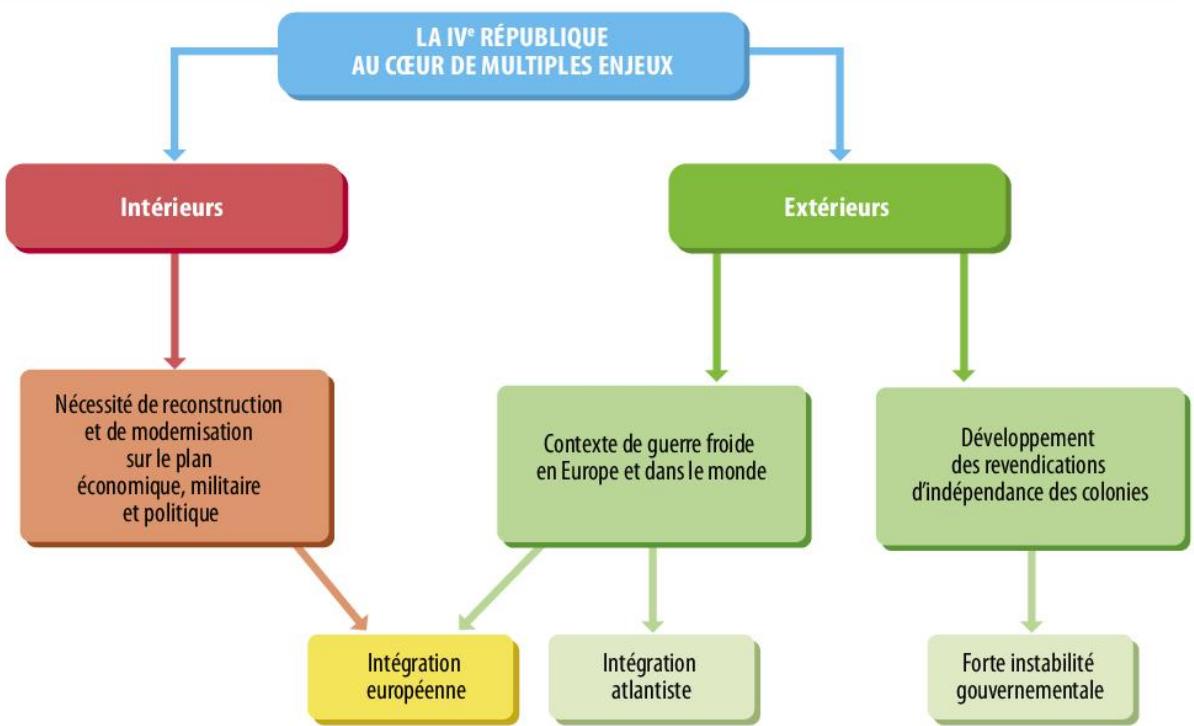
– Rédigez un texte qui montre l'importance de la Sécurité sociale. Précisez d'abord quelles sont ses origines puis expliquez les principes de son fonctionnement. Montrez comment la Sécurité sociale est organisée.

C La IV^e République et la décolonisation

- La IV^e République a imposé dans la Constitution la **reconsidération du statut de la métropole et de ses colonies ou protectorats**. L'Union française, née en 1946, rassemble toutes les communautés qui composent la France et ses territoires d'outre-mer dans une seule entité politique, économique et sociale. Les droits et libertés de chacun y sont garantis. Mais au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les colonies revendentiquent leur indépendance. Le 2 septembre 1945, Hô Chi Minh, chef du Parti communiste vietnamien, déclare l'indépendance de l'Indochine. La guerre devient rapidement un conflit de la guerre froide, dans lequel interviennent les États-Unis et la Chine. Le 7 mai 1954, la défaite française à Diên Biên Phu convainc de la nécessité de clore l'affrontement : ce seront les accords de Genève.
- La question coloniale se pose aussi vis-à-vis des pays arabes** : les relations avec la Palestine, la Libye, le Maroc et la Tunisie sont gérées au quai d'Orsay par une direction « Afrique-Levant ». En Afrique noire française, le processus d'émancipation s'amorce également, favorisé par un corps électoral en croissance et l'émergence d'une classe politique : une trentaine de députés d'outre-mer siègent à l'Assemblée nationale et pèsent dans les votes. Le Togo et le Cameroun sont les premiers promis à l'indépendance. Ainsi les questions coloniales obligent la France à trouver une nouvelle place à différentes échelles : dans l'Union française, dans l'alliance atlantiste, à l'ONU (Organisation des Nations unies).

SCHÉMA BILAN

La IV^e République, entre réussites et difficultés



La crise algérienne et la naissance de la V^e République

❖ Comment les nouvelles institutions répondent-elles aux difficultés de la France ?

POINT DE PASSAGE

La guerre d'Algérie et ses mémoires

- A. La violence d'une guerre d'indépendance
- B. Des mémoires plurielles et douloureuses

POINT DE PASSAGE La Constitution de 1958

Notion

- **présidentialisation** : processus politique amenant au renforcement des pouvoirs du président de la République à l'encontre de ceux du Parlement.

Vocabulaire

- **GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne)** : entité gouvernementale dont s'est doté le FLN avant l'indépendance de l'Algérie de 1958 à 1962.
- **motion de censure** : texte de défiance vis-à-vis du gouvernement présenté par au moins 10 % des députés. Si le texte obtient une majorité des votes à l'Assemblée nationale, le gouvernement doit démissionner.
- **question de confiance** : texte par lequel le gouvernement engage sa responsabilité devant l'Assemblée nationale. Si les députés votent majoritairement contre ce texte, le gouvernement doit démissionner.
- **scrutin uninominal à deux tours** : au 1^{er} tour, le candidat qui obtient la majorité des voix est élu. En l'absence de majorité au 1^{er} tour, un 2nd tour est organisé. Le candidat qui arrive en tête est alors élu.

A

Un régime parlementaire à l'exécutif renforcé

- Les événements de mai 1958 sont le signe de l'épuisement de la IV^e République, et conduisent, le 2 juin 1958, l'Assemblée nationale à donner à de Gaulle les pleins pouvoirs. Celui-ci doit résoudre la crise algérienne et mettre en place une nouvelle Constitution. Présentée par de Gaulle et son garde des Sceaux, Michel Debré, elle est acceptée lors du référendum du 28 septembre 1958 par 82,6 % des suffrages exprimés. Le 21 décembre, un collège de 81 700 grands électeurs élisent le général de Gaulle président de la nouvelle République avec 78,5 % des suffrages exprimés.
- Les institutions de la V^e République correspondent au projet gaulliste présenté dès 1946 dans le discours de Bayeux. **Le président de la République dispose désormais de prérogatives qui lui donnent un pouvoir fort.** Il nomme le Premier ministre et peut dissoudre l'Assemblée nationale. L'article 16 lui donne des pouvoirs exceptionnels en cas de menaces sur la nation. Il est le garant de « l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de Communauté et des traités ». Son rôle est renforcé par son élection au suffrage universel, amendement constitutionnel approuvé par les Français lors du référendum du 28 octobre 1962. Le gouvernement « détermine et conduit la politique de la nation », dans le cadre du projet politique déterminé par le président.
- Le Parlement reste composé de deux Chambres. **L'Assemblée nationale peut renverser le gouvernement par une motion de censure, tandis que le gouvernement peut engager sa responsabilité par la question de confiance.** La création du Conseil constitutionnel apparaît comme un élément d'équilibrage supplémentaire des pouvoirs. Le régime est donc parlementaire, mais semi-présidentiel à partir de l'élection au suffrage universel direct du président (1962). L'adoption du **scrutin uninominal à deux tours**, dès les élections législatives de novembre 1958, entraîne la disparition des petits partis à l'Assemblée. La majorité parlementaire, stable, forte et favorable au président entérine ses décisions politiques : le fonctionnement de la V^e République entraîne une **présidentialisation** du régime.

B

La guerre en Algérie

- **La guerre d'indépendance algérienne est une guerre d'une grande violence** : touchant à la fois le territoire algérien et celui de la métropole, elle prend pour cible les populations civiles. L'armée et la police française ont recours à la torture et à d'autres violences illégales face à la guérilla. Et les attentats menés par le FLN et son bras armé, l'ALN. Le conflit s'enlise. À partir de 1954, le gouvernement décide d'envoyer un nombre grandissant d'appelés du contingent : les opinions se radicalisent jusqu'au 13 mai 1958.
- **Le discours du 3 juin 1958 de Charles de Gaulle à Alger a laissé penser aux pieds-noirs que l'Algérie resterait française.** De Gaulle met en place différentes actions destinées à apaiser la situation : sociales (le plan de « Constantine »), politiques (la création d'un collège électoral unique pour les Européens et les Algériens). Le 16 septembre 1959, de Gaulle propose l'autodétermination des Algériens et ouvre des négociations avec le **GPRA** et son président, Ferhat Abbas. En décembre 1960 ont lieu en Algérie de nouvelles manifestations, organisées en soutien au FLN. Elles trouvent écho dans un élan mondial de décolonisation soutenu par l'ONU, dont de Gaulle a conscience.

@CTIVITÉ NUMÉRIQUE

Lien internet

- Rendez-vous sur <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/parcours/0001/de-gaulle-et-la-guerre-d-algerie.html>.
- Choisissez la vidéo du discours du 23 avril 1961.
- Montrez quelle est la réaction du général de Gaulle face au putsch des généraux. Vous pouvez notamment relever les formules utilisées pour les désigner. L'onglet « Transcription » permet d'accéder au texte du discours.

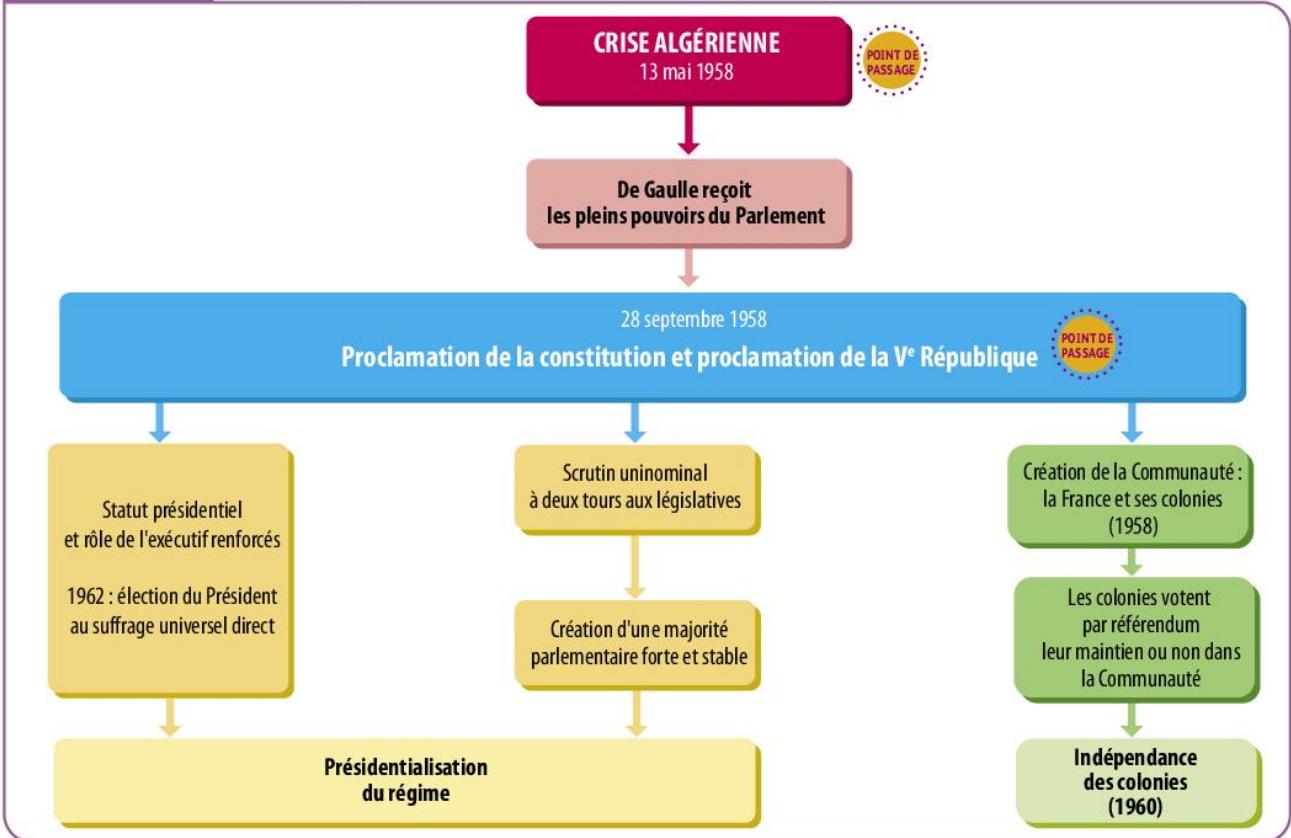
L'opinion française se radicalise, en faveur ou en défaveur de cette nouvelle politique. Ainsi l'OAS, créée en février 1961 refuse l'indépendance algérienne et organise des attentats en Algérie ou en métropole. Le 21 avril 1961, des généraux de l'armée française organisent un coup d'État à Alger et s'opposent de fait à la politique gaulliste. En métropole, des manifestations connaissent une répression meurtrière : ainsi le 17 octobre 1961 ou le 8 février 1962 à Paris. Le référendum du 8 janvier 1961 montre qu'une majorité des électeurs est en faveur de l'autodétermination des populations algériennes. Le 18 mars 1962 sont signés, entre la France et le FLN, les accords d'Évian qui conduisent à l'indépendance de l'Algérie le 1^{er} juillet 1962.

C Fonder un nouveau territoire sans les colonies

- La Constitution de 1958 crée une Communauté qui remplace l'Union française de 1946.** Si rien n'est prévu pour l'Algérie, considérée comme un département français, le nouveau texte constitutionnel prévoit en revanche pour les États membres de la Communauté, c'est-à-dire les pays d'Afrique noire, l'accès à l'indépendance. Le vote de la Constitution par référendum détermine le maintien des pays africains dans la République et par conséquent dans la Communauté : ainsi la Guinée vote massivement « non » et devient immédiatement un État indépendant.
- Le Mali et Madagascar suivent l'exemple guinéen en 1959. **À la fin de l'année 1960, les anciennes colonies françaises d'Afrique noire ont toutes accédé à la souveraineté**, sans conflit majeur. Exceptée la Guinée, les nouveaux États gardent un lien fort de coopération, négociée, avec leur ancienne métropole. La Communauté devient alors caduque et disparaît, de fait. Avec l'indépendance de l'Algérie en 1962, la décolonisation des anciennes colonies françaises est achevée : la V^e République est véritablement fondée.

SCHÉMA BILAN

La crise algérienne et la naissance de la V^e République



L'affirmation de la puissance française dans les années 1960



❖ Quels échecs et quels succès la puissance française connaît-elle après la perte de son empire colonial ?

ÉTUDE La modernisation de l'économie française

ÉTUDE Une politique étrangère française ambitieuse (1958-1969)

Notions

- **Nouvelle Vague** : mouvement cinématographique porté par des réalisateurs français dans les années soixante et modifiant les règles traditionnelles de narration et de prise de vue.
- **tiers-monde** : expression qui désigne les pays en développement, souvent nouvellement indépendants et qui ont très peu de poids politique dans le monde. L'expression est créée en 1952 par Alfred Sauvy, économiste français, et fait référence au tiers-état d'avant 1789.

Vocabulaire

- **commandement intégré** : organe de décision militaire de l'OTAN.
- **francophonie** : ensemble de territoires et de personnes pratiquant la langue française.

A Une politique étrangère impulsée par le Président

- À partir de 1962, le processus de décolonisation étant achevé, la politique étrangère de la France peut prendre une ampleur nouvelle, appuyée sur le rôle que donne la Constitution au chef de l'État. Le Parlement ne prend désormais plus part aux questions extérieures et le président impose sa figure de seul décisionnaire en multipliant les voyages officiels à l'étranger. Pour de Gaulle, « la France n'est réellement elle-même qu'au premier rang ».
- Le général de Gaulle cherche à affirmer l'**indépendance nationale de la France**, ce que confirme sa décision de quitter, tout en restant membre de l'OTAN, le **commandement intégré** de l'Alliance atlantique en 1966. Les visites qu'il effectue en Amérique latine entre 1962 et 1964 ou la reconnaissance de la Chine populaire en 1964 servent au rayonnement de la France. La détente entre les deux blocs issus de la guerre froide et l'émergence politique du **tiers-monde** donnent à la France la possibilité de se démarquer des États-Unis mais aussi de créer de nouvelles coopérations en Asie, en Amérique ou en Afrique. De Gaulle tisse en particulier des liens diplomatiques avec les anciennes colonies africaines, en valorisant la **francophonie**. En juin 1966, la visite d'une dizaine de jours du président en URSS ou, en 1967, le positionnement français dans la guerre opposant Israël aux pays arabes indiquent clairement la volonté gaullienne de se démarquer de la politique étatsunienne.

B Les aspects de la puissance

- Cette **indépendance nationale** repose sur des éléments de puissance, que les gouvernements successifs de la IV^e République ont engagés et développés. Ainsi la création du Comité pour l'énergie atomique dès 1945 a permis la mise en place progressive d'une industrie nucléaire, d'abord militaire puis civile. La France produit la bombe A en 1960 et la bombe H en 1968. Pour de Gaulle, le pays doit posséder une force de dissuasion indépendante pour asseoir son rôle international : les premiers essais nucléaires commencent en Algérie en 1961, puis en Polynésie. Le premier sous-marin nucléaire est lancé en 1967.
- La **puissance française** est aussi **économique**. La croissance pendant la V^e République est forte (5 % par an en moyenne) et soutenue par des mesures interventionnistes efficaces : la création du « nouveau franc » et la réforme monétaire de 1960 stabilisent la monnaie, une politique budgétaire stricte réduit le déficit. En 1962, la France connaît une situation de quasi plein emploi. Le pouvoir d'achat des foyers augmente, transformant les pratiques de consommation : ce sont les « Trente Glorieuses », définies par Jean Fourastié. La recherche technologique profite de la croissance et du soutien de l'État dans des programmes innovants et ambitieux comme la conception du Concorde, le creusement du tunnel du Mont-Blanc, le lancement du paquebot transatlantique *France* ou la naissance d'un programme spatial.
- La **puissance française** s'exprime également à l'échelle de l'intégration européenne. De Gaulle poursuit l'œuvre de la IV^e République, en consolidant la CEE par l'installation d'une politique agricole commune. En revanche, le président cherche, sans y parvenir, à placer la France à la tête de la CEE et à imposer sa vision de la construction européenne : cette volonté explique son veto à l'égard de l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE ou sa politique de la « chaise vide ». Enfin, la puissance française s'appuie

sur un fort rayonnement culturel : la littérature, les variétés françaises ou le cinéma français de la **Nouvelle Vague** connaissent des succès à l'échelle mondiale, dont le festival de Cannes, par exemple, est un symbole. À la tête du ministère des Affaires culturelles, créé en 1959, André Malraux conduit une politique très dynamique (création des maisons de la culture).

C Des difficultés internes

- **À partir de 1965, les oppositions à de Gaulle se renforcent en France.** Le caractère dirigiste des pratiques politiques du Président et sa politique étrangère considérée par certains comme « arrogante » créent de vives critiques. Par ailleurs, dans un contexte de ralentissement de la croissance, les difficultés sociales sont de plus en plus présentes. Ainsi le monde agricole, en pleine mutation, ne profite pas des « fruits » de la croissance, ni le secteur du charbon, en grande difficulté face à l'essor du secteur des hydrocarbures. Dans le monde ouvrier, comme dans la fonction publique, les salaires sont peu élevés au regard de l'inflation : si cette dernière est stoppée en 1965, c'est au détriment de l'emploi.
- **Le mécontentement prend forme dans des grèves longues dès 1967 et s'affirme avec une ampleur inédite au printemps 1968.** Les événements de « mai 68 » trouvent leur origine dans des contestations étudiantes, auxquels les ouvriers se joignent. Aux facteurs culturels du mouvement s'ajoutent des revendications sociales. Dix millions de salariés font grève : le pays est paralysé. Les accords de Grenelle signés le 27 mai 1968 entérinent un certain nombre d'avancées sociales, mais ne résolvent pas la crise politique. De Gaulle dissout alors l'Assemblée : la perspective de nouvelles élections législatives éteint petit à petit la contestation. Aux élections, de Gaulle retrouve une forte majorité, mais son autorité est atteinte. Lorsque, en 1969, sa réforme régionale soumise au référendum est refusée par les Français, de Gaulle démissionne.

SCHÉMA BILAN L'affirmation de la France dans les années 1960

